

Suite de la perquisition a mon domicile

Par pascal, le 25/10/2008 à 22:49

suite

j'ai donc été conduit a la gandarmerie ou l'on ma demander de signé des feuilles commme quoi j'etait present a la perquisition malheureusement je n'etait pas directement present mais quoi qu'il en sois on ma prié d'etre cooperataf si je ne voulais pas rester en garde a vue 48h face a ma degradation phisique du au faite que depuis 7 heures du matin je n'avais pu me soigner il mon dit signé là et on vous ramene se que j'ai fait

il sont revenu le soir a mon domicile prient mon epouse de me reveillé afin de signé d'autre document mon epouse leurs a expliquer que j'etait coucher il n'on rien voulu s'avoir il m'on il sont etrer a mon domicile et on insisté malgré mon etat a me faire signer des papier ilisible es normale